



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-129793>

Département(s) de publication : 23

Annonce n° 25-129793

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Departemental De La Creuse

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22230962700016

Ville : GUERET

Code postal : 23011

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 23

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1736687>

Identifiant interne de la consultation : 25DR15

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marion Brunaud

Numéro de téléphone du contact : +33 544302807

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (en points) : 55 Organisation de la qualité et de la sécurité dans un environnement sensible (en points) : 5 Prix des prestations (en points) : 40

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD5 - Remplacement du Pont SNCF de MOURIOUX-VIEILLEVILLE sur le territoire de la Commune de MOURIOUX-VIEILLEVILLE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45221110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Démolition et reconstruction du pont supportant la RD5 et traversant une voie SNCF. La phase1 sera réalisée sous Interruption Temporaire de Circulation du 08/05/2026 à 13h45 au 10/05/2026 à 13h30. L'ensemble des travaux sera réalisé sous coupure de la route départementale (RD), l'accès au chantier sera strictement interdit au public pendant toute la durée des interventions. Le titulaire devra engager des négociations avec les propriétaires riverains afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser les zones nécessaires à l'exécution du chantier, telles que la zone de préfabrication ou celle destinée à l'installation de la grue. Les opérations nécessitant une intervention directe sur la voie SNCF seront effectuées sous coupure nocturne de la voie, du lundi soir au vendredi matin de 22h à 06h et dans la nuit du vendredi au samedi de 22h30 à 07h. Un système de barriérage de chantier sera mis en place pour sécuriser la zone d'intervention

Lieu principal d'exécution du marché : Route départementale 5 23210 - Mourioux-Vieilleville

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Commencement des travaux prévu pour le 6 mai 2026. Les travaux s'effectuent dans une zone d'interférence entre la voie SNCF et la route départementale. Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à 100 jours calendaires (hors période de préparation de 60 jours calendaires), sauf délai plus court proposé par le titulaire dans son AE. L'entreprise ne pourra en aucun cas dépasser ce plafond. Une clause de réexamen est prévue à l'article 1.6 du Règlement de Consultation. Les procédures de recours sont renseignées à l'article 10 du Règlement de Consultation. Visite sur site facultative (article 2.7 du Règlement de la Consultation) : Les entreprises désirant se rendre sur le site devront prendre rendez-vous et pourront s'adresser à Madame Lisa LEVRAT, Tél : 05.44.30.27.96, Port : 06.09.08.27.65, mail : llevrat@creuse.fr ou Monsieur Christophe GARRAUD, Port : 06.60.55.97.67. Une attestation de visite sera délivrée

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2025